

Congrès IFLA 1998 à Amsterdam : atelier « UNIMARC dans sa phase de transition »

par Élisabeth Freyre*

L'atelier intitulé « Unimarc dans sa phase de transition », était organisé par le programme fondamental IFLA UBCIM (Universal Bibliographic Control and International MARC/Contrôle bibliographique universel et MARC international), en relation avec le Comité permanent UNIMARC et la Division du contrôle bibliographique dans le cadre du Congrès IFLA 1998 qui s'est tenu à Amsterdam. Il comportait 3 volets.

– Une partie théorique où Brian Holt a présenté la diffusion via Internet des différents formats UNIMARC et exposé la prise en compte de la description des documents électroniques dans le format UNIMARC (Bibliographique) ; Mirna Willer a fait un point sur Unimarc (Autorités) et Françoise Bourdon et Sonia Zillhardt ont donné les conclusions du projet AUTHOR.

– Une deuxième partie où différents intervenants sont venus faire part de leur expérience vis-à-vis d'UNIMARC : Bohdana Stoklasova pour les bibliothèques tchèques, Dominique Lahary pour les bibliothèques françaises et Vladimir Skvortsov pour les bibliothèques russes.

– Enfin, une troisième partie fut constituée de l'exposé de Alan Hopkinson sur les métadonnées, Dublin Core et Unimarc.

1. UNIMARC, sa maintenance, ses évolutions

1.1 Diffusion d'UNIMARC via Internet

Brian Holt (The British Library) a présenté les différentes informations que l'on peut désormais consulter via Internet¹ : une description du Comité permanent UNIMARC² chargé de maintenir et promouvoir les formats

UNIMARC sous les auspices du programme fondamental UBCIM de l'IFLA, une présentation du format UNIMARC, des versions abrégées de UNIMARC (Bibliographique) et (Autorités), une version complète de UNIMARC (Bibliographique) en cours de réalisation ainsi

que des guides d'utilisation du format UNIMARC (Bibliographique). B. Holt a annoncé qu'un format UNIMARC (Classification) est en cours d'élaboration par un groupe de travail formé en 1997³.

1.2 Description des documents électroniques en UNIMARC (bibliographique)

B. Holt a ensuite donné la liste des zones UNIMARC qui offrent la possibilité de prendre en compte la nouvelle version de l'ISBD (ER) (Description bibliographique internationale normalisée - Ressources électroniques) parue en 1997 : zones 135, 230, 336, 337, 338 et surtout 856 qui contient l'adresse Internet du document décrit.

1.3 Évolution d'UNIMARC (autorités)

Mirna Willer (Bibliothèque nationale et universitaire de Croatie et présidente du Comité Permanent UNIMARC) a fait une présentation de l'UNIMARC (Autorités) et énuméré les différents changements adoptés par le Comité permanent UNIMARC depuis 1994⁴, et en particulier la création de la zone 260 qui permet de traiter le lieu de publication, d'impression ou de fabrication comme une autorité et qui correspond à la zone 620 d'UNIMARC (Bibliographique).

Elle a ensuite exposé les recommandations des différents groupes de travail ou projets concernant le format d'autorité et fait part de la décision du Comité permanent UNIMARC d'éditer une nouvelle version du format UNIMARC (Autorités) et de la présenter sous forme de feuillets mobiles comme le manuel UNIMARC (Bibliographique).

* Bibliothèque nationale de France
Représentante française au Comité permanent UNIMARC

1.3.1 Recommandations émanant du groupe de travail MLAR

Le groupe de travail MLAR (*Minimal Level Authority Record*/Contenu minimal d'une notice d'autorité) et ISADN (*International Standard Authority Data Number*/Numéro International Normalisé de Données d'Autorité) a préconisé dans ces conclusions que chaque agence bibliographique nationale rende ces fichiers d'autorité accessibles sur Internet, a identifié les éléments d'une notice d'autorité indispensables pour l'échange de données et a discuté du bien-fondé de la création d'un numéro international normalisé pour des données d'autorité. Ce groupe, qui avait décidé de limiter son étude aux notices d'autorité personnes physiques, collectivités, congrès et titres uniformes, a proposé les recommandations suivantes :

ajout du type d'autorité dans le guide comme information obligatoire (personne physique, collectivité, etc.), création d'une zone pour coder la langue de l'entité, confirmation que le catalogage multilingue doit donner lieu à autant de notices que de langues présentes, utilisation de la sous-zone \$7 pour préciser l'alphabet utilisé pour écrire la vedette d'autorité, ajout de nouvelles sous-zones pour préciser le système de translittération et le sens de l'écriture utilisés pour écrire la vedette d'autorité, précision de la nationalité de l'entité, création fortement recommandée d'une note biographique.

1.3.2 Recommandations émanant de la BNF

La BNF a fait part au Comité permanent UNIMARC de son projet de fourniture des notices d'autorité en UNIMARC⁵ et de ses demandes de modifications du format UNIMARC (Autorités) qui peuvent être résumées ainsi : ajouter le type de la notice d'autorité (personne physique, sujet, etc.) dans le guide, développer les zones fixes pour permettre une exploitation des données indépendantes de la langue de catalogage, traiter les formes parallèles d'une même entité dans la même notice, adopter la méthode dite des sous-zones pour les zones de liens en plus de la méthode des zones imbriquées pour être compatible avec le format UNIMARC (Bibliographique), créer des zones de notes spécifiques, corriger quelques incohérences existant avec le format UNIMARC (Bibliographique).

1.3.3 Recommandations émanant du projet européen AUTHOR

Françoise Bourdon et Sonia Zillhardt (BNF) ont ensuite présenté le projet AUTHOR qui s'est déroulé de mars 1995 à décembre 1997 et qui avait pour principal objec-

tif de permettre l'interrogation en ligne des fichiers d'autorité des noms de personnes et des collectivités des différents partenaires⁶. Les principales recommandations de ce projet concernant le format UNIMARC (Autorités) sont :

ajout du type de notice d'autorité dans le guide, interrogation sur la nécessité d'avoir des notices de référence, traitement des formes parallèles d'une même entité dans une même notice, création de zones fixes pour donner la nationalité, la langue de l'entité, le type de collectivité, le domaine d'activité, la date de création ou de disparition, la date de début et de fin d'activité, ajout de zones de notes supplémentaires.

Le Comité permanent UNIMARC attend ou a déjà reçu des recommandations d'autres groupes de travail : celui de la révision des GARE (Guidelines for authority and reference entries), le bureau de la section IFLA de classification et d'indexation, le groupe de travail sur la forme et la structure des collectivités et le CERL (Consortium) dont l'ATG (Advisory Task Group) a adopté le principe d'un thesaurus qui comprendrait les lieux de publication, d'impression ou de fabrication, le nom des imprimeurs et les auteurs-titres.

2.

UNIMARC et ses utilisateurs

La deuxième partie de cet atelier était consacrée à des bibliothèques utilisatrices d'UNIMARC : soit en tant que format d'échange, soit en tant que format de catalogage.

2.1 La création d'un groupe d'utilisateurs du format UNIMARC : une demande des collègues tchèques

Bohdana Stoklasova (Bibliothèque nationale de la République Tchèque) est venue exposer l'expérience des bibliothèques tchèques. Au fur et à mesure de l'informatisation, ces bibliothèques se sont rendu compte de l'importance d'appliquer les normes. Cependant, UNIMARC est un format « théorique » qui a besoin d'améliorations et d'adaptations quand on l'utilise en tant que format de catalogage. Les problèmes se posent surtout pour les zones de liens. Il est rappelé que ces dernières peuvent désormais être traitées selon deux méthodes : l'imbrication des zones ou la méthode dite des sous-zones. B. Stoklasova a exprimé le besoin d'un format UNIMARC (Données locales). Elle a ensuite demandé la création d'un « groupe d'utilisateurs du format UNI-

MARC » afin de discuter des problèmes rencontrés et des solutions à adopter vis-à-vis de ce format. Cette demande a été fortement relayée par les participants à cet atelier et approuvée par Mirna Willer, présidente du Comité permanent UNIMARC.

2.2 Les adaptations « nationales » du format UNIMARC : les « particularités » françaises

Dominique Lahary (Bibliothèque départementale du Val-d'Oise), après un bref historique de l'introduction du format UNIMARC en France en tant que format de catalogage, a décrit les adaptations « françaises » de ce format au niveau des liens (utilisation de la méthode dite des sous-zones et des zones 002/003), des vedettes (forme retenue et formes rejetées) et des données locales (recommandations pour l'échange de données d'exemplaire en format UNIMARC et la recommandation 995) fournies dans la notice bibliographique, de l'utilisation des vedettes sujets auteurs/titres et quelques ajouts « nationaux » comme les autorités commerciales. L'utilisation d'un même format permet d'uniformiser les pratiques de catalogage et les logiciels de gestion de bibliothèque.

Cependant, certaines bibliothèques ont des difficultés à employer UNIMARC correctement à cause des limites de leur système d'information comme la gestion unique de la mention de responsabilité en zone 700 et l'absence d'utilisation des sous-zones \$f et \$g en 200, le manque de zones et sous-zones pour les documents autres que les livres (par exemple, les documents électroniques), l'utilisation de zones non-MARC ou l'impossibilité de gérer des liens entre notices bibliographiques.

Les bibliothèques françaises, dans certains cas, ont décidé de ne pas suivre le format officiel IFLA : soit pour combler des manques de ce dernier, soit pour pouvoir faire des changements plus rapides qui peuvent ensuite donner lieu à des propositions de modifications du format officiel. Ce fut le cas pour les zones de liens avec l'utilisation de la méthode dite des sous-zones. Par contre, ceci peut entraîner des inconvénients : le format n'apparaît plus comme un standard, les fournisseurs de logiciels de gestion de bibliothèques doivent modifier leur programme de chargement ou de déchargement de notices et donc le facturer aux bibliothèques ; la solution retenue n'est pas nécessairement celle qui est finalement adoptée au niveau international ; la diffusion des produits bibliographiques nationaux peut s'en ressentir. Les producteurs français de notices bibliographiques ont jusqu'à présent pris un certain nombre d'options unilatéralement sans toujours tenir

compte ou demander l'avis des bibliothèques utilisatrices et diffusent actuellement chacun leur propre format. C'est pourquoi l'ABF et la FULBI ont publié une description du format UNIMARC de fait⁷.

Dominique Lahary relève qu'en France il y a un manque important de formation aux formats UNIMARC et, bien souvent, des confusions entre ce qui relève du format et ce qui relève des règles de catalogage. Il conclut en espérant un format UNIMARC plus simple à mettre en œuvre et qui évolue pour prendre en compte les documents autres que le livre.

2.3 Les adaptations « nationales » du format UNIMARC : le futur format d'échange russe

Vladimir Skvortsov (Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg) présente la situation du format UNIMARC en Russie. Dans une première phase, les bibliothèques russes ont investi dans des systèmes de gestion de bibliothèques soit très sophistiqués, soit plus simples ; ceci a entraîné une multitude de formats qui étaient soit basés sur USMARC, soit sur UNIMARC ou UKMARC, soit spécifiques. Une seconde phase a commencé avec le lancement du projet LIBNET, chargé de coordonner toutes les activités concernant l'informatisation des bibliothèques et qui servira de base au futur réseau des bibliothèques russes. Un des principaux objectifs de ce projet est la création d'un format d'échange russe (Russian exchange format) pour les notices bibliographiques et d'autorité. Ce format est une adaptation du format UNIMARC aux règles et aux pratiques de catalogage russes.

Un manuel d'utilisation – où sont définies chaque zone et chaque sous-zone en fonction de la normalisation, où sont indiquées les options retenues par rapport à UNIMARC (par exemple, pour les zones de liens où la méthode des zones imbriquées a été choisie), où sont listées les zones ou sous-zones d'utilisation purement locale – a été réalisé et est mis à jour au fur et à mesure des nouvelles versions du format UNIMARC. V. Skvortsov insiste sur la volonté politique du ministère de la Culture russe qui oblige maintenant les organismes placés sous sa tutelle à utiliser ce format d'échange russe : soit comme format d'échange, soit comme format de catalogage. En conclusion, il affirme que ce format d'échange ne pourra s'imposer que si un système d'information capable de gérer ce format pour les échanges ou en interne est développé ; un service chargé au niveau national, de maintenir et faire évoluer ce format est mis en place.

3. UNIMARC (bibliographique) et les métadonnées

Alan Hopkinson (Middlesex University, Londres) a clos cet atelier en présentant UNIMARC et les métadonnées. Il a rappelé que UNIMARC (Bibliographique) avait été développé par des bibliothécaires pour échanger des données entre systèmes de gestion de bibliothèques alors que le Dublin Core (Dublin Metadata Core Element Set) représente un ensemble de données qui doivent permettre à la fois l'identification, la description et l'accès à des ressources électroniques en ligne. Les bibliothécaires, qui jusqu'à présent faisaient des métadonnées sans le savoir, doivent maintenant tenir compte de « nouveaux producteurs de notices » qui touchent à un domaine qui leur était réservé et qui doivent inventer ou réutiliser un vocabulaire pour leur propre usage. Cet usage consiste à permettre la recherche par le biais des moteurs de recherche Web assez précis pour permettre à un « surfeur » de retrouver facilement et sans intermédiaire l'information qu'il recherche. La page de titre considérée comme l'élément de base du catalogage se transforme. En effet, la page de titre d'un document électronique est dans le document lui-même et sa syntaxe doit permettre à un ordinateur d'afficher les données sur l'écran de l'utilisateur final.

Dublin Core est appelé à être pratiqué aussi bien par des non catalogueurs comme les auteurs des pages Web que par des professionnels de l'information. Dans ce cadre, Alan Hopkinson s'interroge sur la faisabilité d'une conversion automatique de données de Dublin Core en UNIMARC⁸. Au niveau de la structure, un programme peut extraire les données de Dublin Core, les convertir en zones UNIMARC et ensuite créer la structure de la notice. Au niveau des données, UNIMARC est beaucoup plus contraignant que Dublin Core car il fait, entre autres, la distinction entre l'auteur principal et les auteurs secondaires, entre l'auteur personne physique et l'auteur collectivité et contient plus d'information. Dublin Core,

quant à lui, a une notion de créateur et une notion de collaborateur. Le seul point pour lequel UNIMARC et Dublin Core sont en phase est l'adresse URL pour laquelle UNIMARC vient de créer une nouvelle zone. Alan Hopkinson conclut en disant qu'il est difficile d'alimenter un catalogue à partir de données qui n'ont pas été saisies dans le but de produire des notices en UNIMARC.

Conclusion

En conclusion, on peut dire que la famille des formats UNIMARC se transforme (prise en compte des ressources électroniques, nouvelle édition du format pour les notices d'autorité) et s'agrandit puisque le format UNIMARC (Classification) va bientôt voir le jour et que le format UNIMARC (Données locales) va être étudié prochainement. D'autre part, les attentes des utilisateurs vis-à-vis des formats UNIMARC sont grandes, en particulier au niveau de la formation, et l'idée de créer des groupes nationaux d'utilisateurs fait, petit à petit, son chemin. Enfin, Dublin Core et les métadonnées entraîneront-ils d'autres modifications pour les formats UNIMARC ou ceux-ci pourront-ils influencer un tant soit peu la définition des éléments de données ?

1. Voir la liste de références concernant UNIMARC (page suivante).
2. Voir « Qu'est-ce que le Comité permanent UNIMARC ? » in *Bulletin de l'ABF* n° 176, 3^e trimestre 1998, p. 120-121.
3. Pour la France, participe à ce groupe de travail : Patricia Le Galèze, BNF.
4. Voir la liste de références concernant UNIMARC.
5. La BNF a travaillé, au début de 1998, à la constitution d'un format UNIMARC (Autorité) « enrichi » qui lui permettrait de fournir ses notices d'autorité sans perte d'information ou d'accès par rapport à INTERMARC(A).
6. Voir l'article de Françoise Bourdon concernant le projet AUTHOR dans ce même numéro.
7. Voir la liste de références concernant UNIMARC.
8. Pour répondre à cette question, il fait référence à la conversion faite dans le cadre du projet européen BIBLINK.

Liste de références concernant UNIMARC

Présentation du format UNIMARC

Permanent UNIMARC Committee (ifla.inist.fr/VI/3/puc.htm)
 UNIMARC : *An Introduction* (ifla.inist.fr/VI/3/p1996-1/unimarc.htm)

UNIMARC (Bibliographique)

Format UNIMARC bibliographique : version abrégée (www.bnf.fr/web-bnf/infopro/normes/unimarc2.htm)
 Concise Web UNIMARC : version Internet (ifla.inist.fr/VI/3/p1996-1/concise.htm)
 version sur cédérom *IFLANET unplugged*

UNIMARC Manual - Bibliographic Format - Saur, 1994
UNIMARC Manual - Bibliographic Format - 1st update. - Saur, 1996
Manuel UNIMARC : version française. - 2ème édition. - Saur, 1996
UNIMARC Manual - Bibliographic Format - 2nd update. - Saur, 1998 (disponibles chez Didier Érudition, 6, rue de la Sorbonne, 75005 Paris)

UNIMARC (Autorités)

UNIMARC Authorities. - 1991
 UNIMARC Authorities : *list of errata*. - 1994 (disponibles chez Didier Érudition, 6, rue de la Sorbonne, 75005 Paris)

UNIMARC/AUTORITÉS : *format universel pour les autorités*. - éd. française - Paris : Bibliothèque nationale de France, 1996 (disponible au Service commercial de la BNF 2, rue Vivienne 75084 PARIS Cedex 02)

UNIMARC Guidelines

N° 1: *UNIMARC for Component Parts*
 N° 2: *UNIMARC for Microforms*
 N° 3: *UNIMARC for Older Monographic Publications (ANTIQUARIAN)*
 N° 4: *UNIMARC Minimal Level Record*
 N° 5: *UNIMARC Multi-level Description*
 N° 6: *UNIMARC Electronic resources*
 (disponibles sur demande à l'IFLA/UBCIM Programme c/o Die Deutsche Bibliothek Adickesallee, 160322 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)

Autres documents

Dublin Core metadata : <<http://purl.oclc.org/metadata/dublin.core>>
Recommandations pour l'échange de données d'exemplaire en format UNIMARC et la Recommandation 995 :
 <<http://www.bnf.fr/web-bnf/infopro/normes/unimarc.htm>>
Format d'échange UNIMARC bibliographique de fait en France : <<http://www.abf.asso.fr/html/norm/unimarcdefait>>

Adresses Internet

Bibliothèque nationale de France : <<http://www.bnf.fr>>
 IFLANET : <<http://www.ifla.org>> et son site miroir en France : <<http://www.inist.fr>>
 IFLA/UBCIM : iflaubcim@dbf.ddb.de

Bibliographie

Communications présentées lors de cet atelier et disponibles sur le site IFLANET

(Les URL donnés ci-dessous sont ceux du site miroir français hébergé par l'INIST. Vous pouvez obtenir les mêmes documents en remplaçant www.ifla.inist.fr/ par www.ifla.org/)

Presentation of UNIMARC on the Web: new fields, including the one for electronic resources / Brian Holt
 <<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/110-161e.htm>>

UNIMARC Authorities / Mirna Willer <<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/080-161e.htm>>

UNIMARC in Czech libraries / Edita Lichtenbergova, Bohdana Stoklasova <<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/079-161e.htm>>

UNIMARC, format d'échange et de catalogage en France / Dominique Lahary : <<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/111-161e.htm>>

Adaptation of UNIMARC as Russian Exchange Format / Irina Tsetkova, Vladimir Vladimir Skvortsov

<<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/147-161e.htm>>

UNIMARC mappings: metadata, Dublin core / Alan Hopkinson <<http://ifla.inist.fr/IV/ifla64/138-161e.htm>>